

## COMMUNIQUE CHANGEMENT IMPORTANT DANS LA DIRECTION

Conformément à l'Instruction II-C de la Bourse Régionale relative à la divulgation d'information,

### I- Identité de l'émetteur coté :

Dénomination la personne morale : **SONATEL (Société Nationale des Télécommunication du Sénégal )**  
Téléphone : **221 33 8391200**  
Fax : **22133 8391212**  
Adresse : **64 Voie de dégagement nord (VDN) - BP 69 Dakar**  
Nom & Prénoms du représentant légal : **Drame Sekou**  
Fonction du représentant légal : **Directeur General**  
Email : [relation\\_investisseurs@orange-sonatel.com](mailto:relation_investisseurs@orange-sonatel.com)

### II- Annonce :

Annonce au public et à tous les acteurs du marché financier régional qu'elle vient de procéder :

- à la nomination en qualité de Directeur Financier et Comptable du groupe Sonatel : **Monsieur Ousmane Boly TRAORE**
- à la nomination en qualité de Directeur Général Orange Guinée : **Monsieur Aboubacar Sadikh DIOP**
- à la nomination en qualité de Directeur Général Orange Mali : **Monsieur Brelotte BA**
- au renouvellement de son Conseil d'Administration

### III- Objectifs visés par ce changement important dans la direction de l'émetteur coté :

- **Monsieur Aboubacar Sadikh DIOP est nommé Directeur Général d'Orange Guinée en remplacement de Mr Brelotte BA. Cette décision a pris effet le 16 Aout 2018.**
- **Monsieur Ousmane Boly TRAORE est nommé Directeur Financier et Comptable du groupe Sonatel en remplacement de Mr Aboubacar Sadikh DIOP. Cette décision prendra effet à compter du 01 Novembre 2018.**
- **Monsieur Brelotte BA est nommé comme nouveau Directeur Général d'Orange Mali en remplacement de Mr Alassane DIENE. Cette décision a pris effet le 16 Aout 2018**

Le soussigné certifie que les informations contenues dans la présente annonce sont complètes et conformes à la réalité.

**23 OCT. 2018**

Fait à Dakar, le /...../ 20.....

**SONATEL**  
Le Directeur Général

Signature et cachet  
du représentant légal de l'émetteur ayant fait l'annonce

**Sékou DRAME**

BOL of 333

